



KARIM BOUKADOU

# LA 32<sup>e</sup> FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE EST UNE RÉUSSITE

Page 5

CRASH EN CORÉE DU SUD

**179 MORTS  
ET DEUX  
RESCAPÉS**

Page 16

# MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5175 | Lundi 30 décembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**6 MORTS  
ET 188 BLESSÉS  
EN 24 HEURES**

Page 16

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET RENOUVEAU POUR L'ALGÉRIE

# TEBBOUNE PREND LES DEVANTS



Page 2

RESSOURCES MINIÈRES À DÉVELOPPER  
**L'ALGÉRIE MISE SUR  
UN PLAN DE PRODUCTION  
AMBITIEUX**

Page 5



SONATRACH

**DÉBUT DES ÉPREUVES  
ÉCRITES DU CONCOURS  
NATIONAL**

Page 4

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET RENOUVEAU POUR L'ALGÉRIE

# Tebboune prend les devants

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a prononcé, hier un discours à la nation devant les deux chambres du Parlement, au Palais des nations, Club des Pins, à Alger.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

## Réorganisation du corps diplomatique : un pas vers l'efficacité

Le président Abdelmadjid Tebboune a annoncé une réorganisation partielle des chefs de postes diplomatiques et consulaires, conformément à l'article 92 de la Constitution algérienne.

Ce mouvement a affecté 28 ambassadeurs, 6 consuls généraux et 5 consuls. L'objectif de cette révision est de renforcer l'efficacité du corps diplomatique et de répondre aux enjeux actuels, tout en améliorant les services rendus à la communauté algérienne à l'étranger.

Les nouvelles nominations seront effectives après l'achèvement des procédures protocolaires nécessaires.

## Lutte contre la corruption : une volonté politique affirmée

Lors de son discours devant les deux chambres du Parlement, M. Tebboune a réaffirmé que l'État ne ménage aucun effort dans la lutte contre la corruption.

Il a insisté sur les réformes dans le secteur judiciaire, visant à restaurer la confiance des citoyens et à garantir la séparation entre la politique et les affaires financières. Le président a annoncé la révision des lois régissant les collectivités locales pour renforcer l'État de droit et établir une démocratie véritable, tout en soulignant l'importance de la bonne gouvernance.

## Un dialogue national inclusif : vers une gouvernance renforcée

Le président Tebboune a souligné l'importance du dialogue national, prévu dans ses engagements politiques.

Ce dialogue devra être à la hauteur des enjeux internes du pays, en vue de renforcer les droits fondamentaux et de consolider le cadre législatif en matière de partis politiques et d'associations.

L'objectif est de créer un espace de discussion profond et inclusif, structuré de manière organisée, pour renforcer le front intérieur du pays.

## Le nouveau modèle économique : des résultats positifs et des défis à relever

Le président a évoqué les résultats positifs obtenus grâce au nouveau modèle économique mis en place par son gouvernement, comme le confirment les institutions internationales telles que la Banque mondiale et le FMI.

Ce modèle, axé sur la diversification économique et la libération de l'initiative privée, a montré des signes encourageants. Les indicateurs économiques sont désormais positifs, et le pays a réussi à sur-



monter de nombreux défis de développement.

Le secteur des petites et moyennes entreprises (PME) a été un élément clé dans cette dynamique.

## Infrastructures et projets stratégiques : une Algérie en pleine croissance

Le président Tebboune a présenté plusieurs projets d'infrastructure majeurs, visant à exploiter pleinement les ressources naturelles du pays. Le port d'Oran, par exemple, sera le site de l'expédition des premières cargaisons de fer de Ghar Djebilet en 2026.

D'autres projets, tels que l'extension du réseau ferroviaire jusqu'à Tamanrasset, permettront de faciliter l'exploitation des richesses minières de la région. Ces initiatives s'inscrivent dans une vision globale de développement économique.

## Appel à l'investissement : les Algériens de la diaspora sollicités

Le président a lancé un appel aux Algériens de la diaspora, les encourageant à investir dans leur pays. Selon lui, le cadre législatif actuel est propice à l'investissement et restera stable pour les dix prochaines années. Il a souligné que l'Algérie est désormais autosuffisante en énergie, avec un surplus de 12 000 mégawatts destinés à l'exportation, et qu'elle a réalisé d'importants progrès dans la production d'énergie, notamment en matière de carburants et d'électricité.

## Autosuffisance agricole : des progrès significatifs

Le président Tebboune a abordé la question de l'agriculture, précisant que le pays a atteint une production agricole d'une valeur de 37 milliards de dollars. Il a mis en avant l'importance d'atteindre l'autosuffisance en blé tendre, après le succès enreg-

istré avec le blé dur. Le gouvernement a également lancé des initiatives pour améliorer les conditions des jeunes dans les régions rurales, en leur offrant des opportunités à travers la création de zones d'activité pour les artisans.

## Relance industrielle : un nouveau souffle pour l'industrie nationale

M. Tebboune a reconnu les difficultés passées du secteur industriel algérien, mais il a exprimé sa confiance dans les jeunes entrepreneurs du pays, qui ont créé de nombreuses entreprises dans divers secteurs. Ce dynamisme entrepreneurial est un signe positif pour l'avenir de l'industrie nationale, en particulier dans un contexte où le pays cherche à diversifier son économie et à réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Le président a promis de soutenir davantage l'industrialisation du pays et de renforcer la production nationale.

## Augmenter le pouvoir d'achat : une priorité pour le Gouvernement

Le président Tebboune a abordé la question du pouvoir d'achat, soulignant qu'il s'agissait d'une priorité pour son gouvernement durant son second mandat. Il a annoncé que des mesures seraient prises pour stimuler la production nationale et accroître les revenus du pays, avec pour objectif une augmentation de 53% du pouvoir d'achat des Algériens. Ces actions incluent la mise en place de politiques économiques visant à soutenir les secteurs stratégiques, à créer des emplois et à améliorer les salaires. Le gouvernement mettra également en œuvre des projets structurants afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens et réduire les pressions inflationnistes. Dans son discours, M. Tebboune a réaffirmé la position de l'Algérie concernant le Sahara occidental, qualifiant l'idée de «*modèle*

d'autonomie» comme étant une proposition française et non marocaine.

## Le Sahara occidental : une position fermement défendue

Il a insisté sur le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, soulignant que la question du Sahara occidental reste une question de décolonisation.

## La Palestine : l'Algérie reste un soutien inébranlable

Enfin, le président Tebboune a réaffirmé la position de l'Algérie sur la question palestinienne, soulignant que le pays soutiendra toujours la Palestine dans sa lutte pour l'indépendance. L'Algérie continue de défendre les droits du peuple palestinien, en prônant la reconnaissance de son droit à l'autodétermination et à la souveraineté sur ses terres.

## Le colonialisme et les crimes contre l'Algérie :

Le président a exprimé sa colère face aux injustices du colonialisme, affirmant que l'Algérie porte encore les cicatrices de cette époque. Il a demandé la reconnaissance des massacres et des atrocités commises par les autorités coloniales, citant notamment le général Boujeau comme responsable d'exterminations massives. Il a également souligné l'hypocrisie de certains qui se vantent de la collecte des crânes des résistants algériens comme trophées.

En conclusion, les réformes proposées par M. Tebboune visent à moderniser l'Algérie tout en consolidant son rôle international. Cependant, la réussite de ces initiatives dépendra de leur mise en œuvre concrète et de l'engagement continu du gouvernement pour répondre aux attentes des citoyens et des partenaires internationaux.

H. M.

LES DÉPUTÉS FACE À UN DÉFI À UN AN ET DEMI DE LA FIN DE LEUR MANDAT LÉGISLATIF

# Trois projets politiques sur la table du Parlement

Avec le début de l'année 2025, le parlement, dans ses deux chambres, se prépare à entrer dans une phase législative décisive qui exigera des députés de l'APN, en particulier, de prouver leur capacité à relever les défis posés. Ce défi passera par la discussion de projets de lois cruciaux, d'autant plus qu'il ne reste plus qu'une année et demie à leur mandat législatif.

À u début de l'année prochaine, l'agenda législatif du parlement sera dominé par plusieurs dossiers importants, dont le projet de loi sur les partis politiques, destiné à organiser le paysage politique et à renforcer la pluralité. Il y a aussi les projets de loi sur les municipalités et les wilayas, qui visent à améliorer la gestion des affaires locales et à consolider le principe de décentralisation.

L'agenda inclut également la discussion du projet de loi sur la procédure pénale, qui est actuellement examiné par la commission des affaires juridiques et des libertés du Conseil populaire national, dans le but de renforcer les garanties de justice.

Parmi les autres dossiers qui seront probablement abordés dès le début de l'année prochaine, figure le projet de règlement intérieur du parlement, qui a été réactivé selon des informations du *Midi Libre*. Ce document avait déjà été soumis à la discussion des députés au début de l'année 2024, mais les désaccords à son sujet ont conduit à un report du vote.

Les députés attendent également d'autres projets déjà approuvés par le Conseil des ministres et qui devraient être transmis au parlement, tels que la loi de règlement du budget de l'année 2022, ainsi que le projet de modification de la loi sur la sécurité sociale, visant à renforcer les droits des femmes, notamment en ce qui concerne



l'extension du congé de maternité. Parmi les projets de loi qui seront discutés au début de l'année prochaine, se trouve également celui portant modification de la loi sur la protection des personnes âgées. Ce projet comprend des dispositions visant à renforcer la protection sociale de cette catégorie et à encourager son intégration, en diversifiant les mécanismes de prise en charge en accord avec les objectifs constitutionnels et les références internationales pertinentes, notamment les objectifs de développement durable 2030, comme indiqué dans un communiqué du Conseil des ministres.

Pour les observateurs de la scène parlementaire, l'année prochaine sera une année législative par excellence, en raison de l'ampleur des projets qui devraient être envoyés au Parlement, tels que les projets de loi sur la santé, la loi cadre sur le tourisme, le projet de loi sur la circulation routière et les assurances, ainsi que les conditions et modalités d'exercice de la lib-

erté de réunion et de manifestation. L'agenda inclura également une deuxième révision de la loi sur les marchés publics, la préparation d'un projet de loi sur la numérisation et d'autres textes qui nécessitent une gestion minutieuse.

L'année prochaine devrait également voir, selon l'agenda annoncé par les commissions parlementaires, de nombreuses activités notables, notamment le renforcement des missions d'information vers diverses wilayas, afin de vérifier et de traiter les dossiers qui préoccupent l'opinion publique et qui nécessitent une intervention rapide du parlement.

En outre, les commissions ouvriront des discussions sur plusieurs sujets vitaux par l'organisation de journées parlementaires dédiées à ces questions, où des échanges d'opinion auront lieu entre les députés, les experts et les spécialistes. Ces journées seront, selon eux, une plateforme pour renforcer la transparence et la responsabilité, tout en offrant l'opportunité aux

citoyens et à la société civile de participer activement au dialogue sur les législations futures.

Il est également prévu que l'année prochaine soit marquée par un renforcement des questions écrites et orales adressées au gouvernement, les députés cherchant à renforcer leur rôle de contrôle en activant le mécanisme de responsabilité sur des questions cruciales telles que les politiques économiques et sociales, la lutte contre la corruption et le développement des infrastructures.

## ACTIVITÉS MINISTÉRIELLES

### Le ministre de la Justice reçoit le président du Syndicat national des magistrats et les membres du bureau exécutif

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a reçu, samedi à Alger, le président du Syndicat national des magistrats (SNM), Aoudeche Laidi, ainsi que les membres du bureau exécutif du SNM, en présence de cadres du ministère, a indiqué un communiqué du ministère.

«Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère et après avoir écouté les préoccupations des magistrats exprimées par le président du SNM, le ministre a passé en revue avec ses invités les moyens d'améliorer leur situation socioprofessionnelle ainsi que les mesures nécessaires visant à lever les obstacles rencontrés», précise le communiqué.

Le ministre de la Justice a réaffirmé «sa pleine disposition à ne ménager aucun effort et à engager toutes les démarches nécessaires en vue de promouvoir le secteur de la justice et prendre en charge les préoccupations des magistrats, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), lors de l'ouverture de l'année judiciaire ».

## DÉGÈS DE ME BOURAYOU

### Les condoléances du ministre de la Justice

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a adressé un message de condoléances à la famille de l'avocat Khaled Bourayou décédé le jour-même.

« C'est avec une profonde affliction et résignation devant la volonté divine que j'ai appris la nouvelle du décès du défunt Me Bourayou, Puisse Dieu Le Tout puissant lui accorder Sa Sainte miséricorde et l'accueillir dans Son vaste Paradis », a écrit Lotfi Boudjemaa dans son message adressé également au président de l'Ordre des avocats d'Alger.

## CNDH

### Une Journée d'étude sur le phénomène migratoire et les droits de l'Homme

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a organisé, dimanche à Alger, une Journée d'étude sur le thème "Phénomène migratoire et droits de l'Homme", en présence de juristes et de représentants de plusieurs instances et organisations nationales.

Présidant l'ouverture de cette Journée d'étude, organisée à l'occasion de la Journée internationale des migrants (18 décembre), le président du Conseil national des droits de l'Homme, Abdelmadjid Zaalani, a affirmé que s'attaquer à ce phénomène «sensible et mondial» requiert une série de mesures garantissant le respect des principes des droits de l'Homme, soulignant l'importance, en la matière, d'une approche inclusive impliquant, outre les

juristes, l'ensemble des acteurs concernés par cette question dans le cadre d'une cellule de réflexion.

Lors du débat, la plupart des intervenants ont abordé le phénomène migratoire en Afrique sous l'angle des facteurs socioéconomiques et sécuritaires, évoquant les principales causes de son aggravation, notamment ces dernières années.

La problématique du trafic de migrants africains par des réseaux spécialisés dans la traite des êtres humains a également été soulevée lors du débat.

A ce propos, les intervenants ont souligné la nécessité de renforcer les mécanismes juridiques et judiciaires pour faire face à ce type de criminalité sur le continent.

## CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE Élaborer une feuille de route pour le développement du système statistique

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a annoncé, dimanche à Alger, l'élaboration d'une feuille de route concernant la stratégie nationale de développement du système statistique, et ce, après un diagnostic précis de ce système.

Présidant les travaux de la 5e session ordinaire du Conseil national de la statistique (CNS), en sa qualité de président, M. Faïd a souligné la nécessité de «donner la priorité à l'élaboration d'une feuille de route concernant la stratégie nationale de développement du système statistique, en favorisant la synergie et la coordination entre les secteurs, afin d'établir un système statistique intégré».

Le développement du système statistique permettra de «prendre des décisions éclairées basées sur des faits étayés par des preuves statistiques» et d'«atteindre plusieurs objectifs, dont l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale et l'amélioration de l'efficacité des institutions gouvernementales», a-t-il précisé.

Le ministre a également insisté sur l'importance de la diversification et de l'amélioration de la qualité des statistiques produites «en limitant le recours aux statistiques non officielles, notamment s'agissant des statistiques sectorielles qui aident à la planification et à la concrétisation des projets dans les secteurs stratégiques». Il a, dans ce sens, appelé à «établir un diagnostic précis de l'ensemble du système statistique national en renforçant les ressources humaines et logistiques», à «asseoir la transparence» et à «faciliter l'accès aux données statistiques via des plateformes numériques à la disposition des citoyens, des chercheurs et des institutions», insistant sur la nécessité d'accélérer la révision du cadre législatif relatif à ce système.

Le Conseil national de la statistique est l'un des socles du système statistique national dont il garantit la qualité et l'efficacité, en tant qu'instance chargée de planifier et d'organiser les activités statistiques, au niveau national, a dit le ministre. Evoquant les réalisations du CNS depuis son installation, le 20 octobre 2021, M. Faïd a notamment cité la transition de la base de 1989 vers celle de 2001 et l'amélioration de l'évaluation du Produit intérieur brut (PIB) et de la comptabilité nationale.

Cette 5e session ordinaire du Conseil national de la statistique, à laquelle ont pris part ses membres, vise à mettre en place un mécanisme d'action efficace pour suivre et coordonner les efforts en vue d'élaborer et d'adopter la stratégie nationale de développement des statistiques, mais aussi à revoir les textes juridiques relatifs au système statistique, notamment en ce qui a trait au renforcement du Conseil à travers l'élargissement de sa composante à d'autres secteurs, a ajouté le ministre.

La réunion a été marquée par la présentation d'un exposé sur l'activité du CNS et ses perspectives d'action pour la période à venir.

*Durant deux jours, les 27 et 28 décembre dernier, Alger, la capitale de l'Algérie, a renoué avec les campagnes d'hygiène et de propreté dont la précédente édition avait été lancée le 4 et 5 octobre dernier. Est-ce le signe du retour à la tradition du volontariat des années 1960-1970 qui avait prouvé son efficacité en Algérie dans divers domaines ?*

PAR IDIR AMMOUR

Étant la vitrine du pays, Alger est tenue d'améliorer la qualité de l'environnement pour redonner à la capitale son aura qui faisait la réputation très ancienne d'Alger la Blanche !

Pour réussir cette digne mission, ce défi nécessite plus d'actions et de campagnes de nettoyage similaires, étant donné le niveau actuel de dégradation de l'environnement. Pour cette 3e grande campagne de nettoyage au niveau des différents quartiers et rues des communes de la wilaya qui coïncide avec les derniers jours de l'année, il s'agissait selon les organisateurs de la campagne, surtout, de sensibiliser les habitants à «l'importance de la propreté de l'environnement et de l'action de proximité». En effet, cette campagne organisée sous le slogan «Avec vous et avec vous, notre gouvernement reste pur», vise à encourager les valeurs de citoyenneté et d'action collective et à inculquer un esprit de coopération pour parvenir au développe-



ment durable. La campagne a vu une large participation. Plusieurs militants des clubs sportifs, des associations environnementales, culturelles, des institutions publiques de l'État et des militants de la société civile et autres acteurs ont répondu avec force à l'appel de l'Établissement public d'État pour le nettoyage et la collecte des déchets ménagers et de l'entreprise «Extranet». Cette campagne s'inscrit dans la continuité d'une campagne organisée en août dernier, ayant connu un grand succès grâce à l'implication des partenaires et de la société civile. Cela s'est fait avec la contribution du Forum sur l'économie durable. A noter que pour s'offrir une vie saine et un environnement propre, il est important de savoir que chaque geste compte. Il s'agit d'un effort collectif à réaliser tous les jours, sans relâche et tout au long de l'année, pour que la propreté perdure. Cette dernière est une attente forte des

habitants, soucieux du cadre de vie, de l'environnement, du sentiment de sécurité et du respect que l'on doit à chacun. C'est un effort permanent, des services publics comme des citoyens. Et surtout, c'est un perpétuel «combat», notamment contre les incivilités de toutes sortes, de ceux qui ne respectent pas les règles de vie. A bon entendeur !

I. A.

## PRODUCTION PHARMACEUTIQUE Hadji appelle les opérateurs économiques à se focaliser sur la fabrication de médicaments innovants

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji a tenu une série de rencontres avec les représentants de plusieurs entreprises activant dans les domaines de l'importation et de la fabrication de médicaments, lors desquelles il a appelé à se focaliser sur la production de médicaments innovants, conformément aux orientations stratégiques de l'État, a indiqué samedi un communiqué du ministère.

Ces «rencontres fructueuses» s'inscrivent dans le cadre du soutien et du développement du secteur de la production pharmaceutique, ont constitué une «plateforme stratégique» pour évaluer la dynamique du marché national. Elles ont également permis de mettre en lumière les investissements actuels favorisant l'autosuffisance et ouvrant des perspectives d'exportation vers les marchés régionaux et internationaux, a précisé le communiqué.

Ces réunions ont aussi abordé «les mécanismes d'amélioration du climat d'investissement à travers l'accélération des procédures administratives, notamment en ce qui concerne l'enregistrement des médicaments et l'organisation des programmes d'importation pour garantir un approvisionnement fluide», ajoute la même source. Dans ce sillage, M. Hadji a invité les opérateurs à tirer parti des avantages et facilitations offertes dans le cadre

de la nouvelle loi sur les investissements, «en se concentrant sur la fabrication de médicaments innovants répondant aux normes internationales, conformément aux orientations stratégiques de l'État et en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la sécurité sanitaire et à renforcer les capacités compétitives nationales». Il a, par là même, réaffirmé l'engagement du ministère à assurer une «prise en charge immédiate et efficace» des préoccupations des opérateurs, en veillant à l'ouverture des canaux de communication durables fondés sur «la transparence et le partenariat constructif», et ce afin d'atteindre les objectifs de développement fixés pour ce secteur vital.

De leur côté, les opérateurs ont salué la vision stratégique du ministère et les efforts déployés pour soutenir le secteur, affirmant leur engagement à développer leurs investissements et à élargir leurs capacités de production conformément aux normes de qualité et d'innovation, précise la source. Ils ont également exprimé leur volonté de renforcer la coopération mutuelle pour contribuer à l'approvisionnement du marché national et à l'élargissement des perspectives des exportations, consolidant ainsi «la place de l'Algérie en tant que hub régional de premier plan dans l'industrie pharmaceutique», conclut le communiqué.

## SONATRACH Début des épreuves écrites du concours national de recrutement de diplômés universitaires dans les domaines techniques

Les épreuves écrites du concours national ouvert pour le recrutement de diplômés des universités, instituts et écoles académiques dans les domaines techniques, organisé par Sonatrach en collaboration avec l'Agence nationale de l'emploi (Anem), ont débuté dimanche, indique un communiqué du Groupe public. Le groupe Sonatrach a fait savoir que ce concours a vu une «participation remarquable» dans les différentes spécialités techniques et que les épreuves, organisées dans le cadre de ce concours, se déroulent par vagues selon un calendrier s'étendant jusqu'au 4 janvier 2025, à travers dix centres d'examen dans les universités des wilayas suivantes: Adrar, Bouira, Laghouat, Tamanrasset, Alger, Skikda, Sidi Bel-Abbès, Constantine, Ouargla et Oran.

Dans ce sillage, Sonatrach a affirmé son engagement à «réunir toutes les conditions appropriées pour assurer le bon déroulement de ce concours, en renforçant le soutien logistique afin de garantir une organisation fluide des épreuves dans tous les centres».

L'organisation de cette opération est supervisée par les équipes de l'Institut algérien du pétrole (IAP) relevant du groupe Sonatrach pour garantir un haut niveau de coordination et d'encadrement, ajoute la même source.

Par ailleurs, le groupe Sonatrach a précisé que ce concours visait à «évaluer les compétences scientifiques et académiques des candidats et à sélectionner les meilleures compétences au niveau national en vue de les recruter en tant qu'ingénieurs et techniciens dans les différentes installations de production du Groupe Sonatrach, contribuant ainsi au renforcement des ressources humaines du groupe».

RESSOURCES MINIÈRES À DÉVELOPPER

# L'Algérie mise sur un plan de production ambitieux



**L'année 2025 sera celle de l'investissement dans le minéral. Le lithium, cuivre, tungstène, le zinc et le plomb vont bénéficier d'un plan de développement qui va assurer pour l'Algérie une augmentation de ces capacités productives. Le sud algérien regorge d'immenses réserves qui attendent d'être exploitées.**

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

**D**ans un communiqué récent du ministère de l'Énergie et des mines, il est fait part « d'une stratégie globale et intégrée pour faire de la transformation du lithium et autres minerais un vecteur de développement industriel dans le secteur des énergies renouvelables ». Des opéra-

teurs publics tels que Sonatrach, Sonarem et la Sonelgaz vont animer cette stratégie en appelant à des compétences scientifiques et techniques nationales reconnues mondialement. Il faut signaler que l'année 2024 a vu un nombre de réalisations minières se traduire par une croissance assez significative. Selon le bilan du ministère, le fer a connu une augmentation de la production à 5,6%, le sel à 21%, le phosphate à 3%, l'or à 6,3% et le marbre à 23%.

Des indices qui confortent un secteur qui enregistre un saut qualitatif au vu du démarrage de deux champs miniers qui sont à Ghara Djebilet à Tindouf pour le fer et le champ d'Oued Amizour à Bejaia pour le zinc. Ces projets entreront en vigueur dès 2026 dans le cadre d'un challenge relevé par les opérateurs publics qui vont devoir assurer leur exploitation même si pour le fer, la Chine et la Turquie restent des partenaires techniques dans ces projets. D'autres projets ambitieux verront bientôt le jour. Un haut responsable de la Sonarem a évoqué lors d'une émission de la Radio nationale qu'il est prévu l'entrée

en exploitation d'une usine de Bentonite à Maghnia pour une capacité productive de 100.000 tonnes l'année, une usine de carbonate de calcium à Mascara de 100.000 tonnes l'année, d'une autre usine à El Khroub à Constantine pour la même capacité et d'une usine de feldspath à Annaba pour 70.000 tonnes annuellement. Pour ce qui est du lithium, l'Algérie mise beaucoup dessus car il représente selon des experts algériens un minéral à forte rentabilité dans les industries du verre et des batteries pour automobile. L'Algérie dispose ainsi d'importantes réserves dans le vaste désert de l'Ahaggar et la région d'Ouargla.

En tout, le ministère estime que la nouvelle carte minière qui a été confectionnée en cette fin d'année, comporte 17 ressources minières dont l'or, les pierres précieuses et autres richesses minières. Ces ressources, dont les gisements ont été identifiés par l'agence nationale des activités minières, se situent potentiellement au sud du pays.

F. A.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

## L'exploitation du lithium consolidera la place de l'Algérie dans la chaîne de valeur énergétique mondiale

Le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a affirmé, dimanche à Alger, que l'exploitation du lithium dont la présence a été confirmée dans le sud du pays, fera de l'Algérie un acteur clé des technologies vertes et consolidera sa place dans la chaîne de valeur énergétique mondiale.

Présidant l'ouverture des travaux d'un workshop sur le développement de la filière du lithium, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ et de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Mme Karima Tafeur, M. Arkab a indiqué qu'il est temps de « se concentrer sur les minerais stratégiques à forte valeur ajoutée, dont le lithium, devenu l'un des matériaux les plus importants pour positionner l'Algérie comme un acteur clé dans le domaine des technologies vertes ».

Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté les directeurs généraux des entreprises et organes relevant du secteur, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), ainsi que des experts et scientifiques éminents, tels que le Pr. Karim Zaghbi, expert international en production des batteries au lithium, et le Pr. Kamal Youcef Toumi, M. Arkab a insisté sur le fait que le lithium est un élément essentiel pour le développement des batteries, des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie, représentant une « opportunité stratégique pour renforcer la place de l'Algérie dans la chaîne de valeur énergétique mondiale ». Il a ajouté que les premiers indicateurs ont fait ressortir la présence de ce minéral dans certaines régions du Grand Sud du pays, notamment dans le massif du Hoggar.

DANS UNE OPÉRATION EXCEPTIONNELLE

## Le chargement d'un navire commercial dans un délai record

L'Entreprise portuaire d'Alger a annoncé, hier, avoir réussi à charger un navire commercial dans un délai record, dans le cadre d'une opération exceptionnelle, la première du genre. L'entreprise a indiqué que ses services ont « traité un navire commercial avec trois grues simultanément, où le navire a été chargé de 288 conteneurs destinés à l'exportation dans un délai record, montrant ainsi la disponibilité des capacités humaines et matérielles de l'entreprise, lui permettant de relever les défis portuaires ».

Le directeur général de la Société algérienne des foires et exportations (Safex), Karim Boukadoum, a dressé, ce dimanche, un premier bilan très positif de la Foire de la production algérienne (FPA) clôturée samedi.

Au lendemain de la tomber de rideau de la 32e édition de la FPA, l'heure est aux premiers bilans. Placée sous le thème « Notre production, pilier de notre souveraineté », cette manifestation économique d'envergure a été marquée par la participation de quelque 600 entreprises et une influence toujours croissante.

« Pour un pré-bilan, ce n'est que positif », a indiqué M. Boukadoum lors de son passage dans l'émission « L'invité du Jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne.

« Cette édition est très spéciale, avec un slogan et une influence particuliers. Cela reflète l'importance de la production algéri-

KARIM BOUKADOUM

## La 32<sup>e</sup> Foire de la production algérienne est une réussite

enne dans la thématique du développement de l'économie nationale », a-t-il ajouté. « Beaucoup de choses peuvent être faites en mode algérien à 100% »

Pour le DG de la Safex, la FPA 2024 a été assez exceptionnelle au vu de l'engouement et de la dynamique des opérateurs, de la variété des produits proposés, ainsi que de la ferveur qu'elle a suscitée.

Le « Made in Bladi » commence à être ancré dans les habitudes des Algériens, estime l'orateur, et poursuit « C'est la première étape pour assurer un avenir avec un niveau de sécurité très important ».

Sur sa lancée, l'intervenant assure que l'Algérie est arrivée à un certain niveau de production où la qualité n'est plus à discuter.

Il explique que beaucoup d'efforts ont été faits en termes de marketing et de diversification des filières dans bon nombre de

secteurs citant à titre d'exemple : l'agro-industrie, l'électroménager, le cosmétique ou encore le détergeant.

« Aujourd'hui on parle d'une multitude de secteurs, car on peut désormais construire, manger et boire algérien. Même si on ne peut pas encore s'habiller à 100% algérien, pour le reste beaucoup de choses peuvent être faites en mode algérien à 100% », a affirmé le premier responsable de la Safex avant d'ajouter « Les visiteurs algériens et étrangers, ainsi que les professionnels ont constaté ce développement et ils y ont profité ».

Revenant sur l'importance de la FPA, M. Boukadoum n'a pas manqué de rappeler que ce rendez-vous reste un baromètre très puissant pour l'économie nationale qui permet de faire le débriefing de fin d'année et de tracer les objectifs de l'exercice futur et à moyen terme.

# MIDI

## ÉCONOMIE

CLÔTURE DE LA 32<sup>e</sup> ÉDITION DU SALON DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

# Vers l'autosuffisance et le renforcement de l'industrie locale



**Assiette fiscale,  
les grands chantiers de 2025**

CLÔTURE DE LA 32<sup>e</sup> ÉDITION DU SALON DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

# Vers l'autosuffisance et le renforcement de l'industrie locale



La 32<sup>e</sup> édition du Salon de la production algérienne, qui a pris fin samedi, a été marquée par un événement majeur pour l'industrie locale.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Ce salon a vu la participation de plus de 600 acteurs nationaux qui se sont réunis au Palais des expositions pour exposer leurs réalisations. Parmi les produits présentés, on trouve des huiles de haute qualité, respectant les normes internationales, de l'acier spécifiquement destiné aux structures des véhicules, ainsi que des pièces détachées rivalisant avec les produits importés. Ces entreprises visent l'autosuffisance, mais elles appellent également à des réformes

administratives pour faciliter leur développement, ainsi qu'à une plus grande confiance dans la production locale. L'objectif est clair : réussir à faire de "Made in Algeria" un gage de qualité et de compétitivité. Reste à savoir si ces acteurs réussiront à relever ce défi ambitieux.

## Le marché de l'huile pour voitures : une industrie en pleine croissance

L'une des réussites les plus marquantes dans le secteur de la production locale d'huiles pour véhicules est celle du groupe "Petro Barka". Abderrazak Mabo ada, responsable commercial et chargé de la communication du groupe, a annoncé une véritable révolution dans la production d'huile de voiture en Algérie. Depuis 2016, le groupe a lancé la fabrication locale d'huile, et à partir de 2019, la commercialisation de ces produits a débuté sur le marché national. Cette initiative a contribué à

réduire la dépendance du pays vis-à-vis des importations. Aujourd'hui, "Petro Barka" produit plus de 60.000 tonnes d'huile par an. Mabo ada a précisé que l'entreprise prévoit d'augmenter sa production à 120.000 tonnes par an, afin de couvrir les besoins nationaux qui oscillent entre 150.000 et 200.000 tonnes par an. En 2025, l'entreprise prévoit également de commencer à exporter ses produits, notamment vers d'autres marchés africains. Ce développement est rendu possible grâce à des certifications de conformité qu'a obtenues le groupe auprès de grandes marques mondiales comme "Mercedes" et "Volkswagen", un gage de qualité et de sérieux dans le secteur. "Petro Barka" ne compte pas s'arrêter là. Le groupe prévoit de doubler le nombre d'usines de production d'huiles en Algérie, qui passera de 11 à 20 d'ici 2025. Cette expansion illustre l'engouement croissant pour la production

d'huiles locales. De plus, l'entreprise emploie actuellement plus de 2.500 travailleurs algériens et met un point d'honneur à respecter des normes de qualité strictes. Il est à noter que l'huile produite localement est fabriquée sans recyclage, tandis que les huiles recyclées sont exportées vers les marchés africains.

## Les acteurs du secteur des huiles face aux défis de la concurrence et de la conformité

Dans le même secteur, Mohamed Rabah, responsable au sein de l'entreprise "Petrosar", a partagé les avancées de sa société, spécialisée dans la production d'huiles et de graisses pour voitures. "Petrosar" est une entreprise de longue date dans le domaine, et Rabah a souligné que l'entreprise couvre pratiquement tous les

besoins du marché algérien en matière d'huiles, aussi bien pour les usines locales que pour les véhicules, camions et autres engins qui circulent sur les routes algériennes. En 2025, "Petrosar" prévoit de lancer un nouveau produit : de l'huile 10W40, un produit haut de gamme qui n'était pas disponible sur le marché algérien jusqu'à présent. Les produits de "Petrosar" sont certifiés conformes aux normes de grandes marques automobiles mondiales, comme "Volkswagen", "Mercedes", "Renault", "Opel", et "Peugeot". Cependant, l'entreprise est le premier fabricant de plaquettes de frein en Algérie, d'obtenir des certifications pour les marques chinoises qui sont récemment entrées sur le marché algérien, telles que "Geely", "Baic", et "Jetour". Cette diversification des certifications

témoigne de l'ambition de "Petrosar" de se diversifier et de mieux répondre aux exigences du marché local.

## Le projet Icam Algérie : une avancée importante dans la production de pièces automobiles

Un autre secteur en plein développement est celui de la production de pièces détachées, en particulier les plaquettes de frein pour véhicules. Ania Merzouk, directrice marketing de la société "Icam Algérie", a fait savoir que l'entreprise est le premier fabricant de plaquettes de frein en Algérie, avec une production qui a démarré en 2019. Actuellement, la société produit 10 millions de pièces par an, avec un taux d'intégration locale de 70%. En 2025, "Icam Algérie" prévoit d'étendre ses

capacités de production et de signer des accords avec des marques internationales comme "Fiat" pour fournir leurs véhicules en plaquettes de frein, après avoir obtenu la certification "R90". Le marché des pièces détachées en Algérie est en pleine expansion. En effet, avec la forte croissance du parc automobile national, qui compte plus de 7 millions de véhicules, dont 5 millions de plus de 15 ans, la demande pour des pièces détachées locales augmente considérablement. Le pays a longtemps importé des pièces détachées pour un montant annuel de 1,2 milliard de dollars. Cette réalité ouvre de nouvelles opportunités pour la production locale.

## Euro Motor : un acteur majeur de la fabrication de pièces détachées

Le groupe "Euro Motor", avec une expérience de 35 ans en Algérie, est un autre acteur majeur dans la production de pièces détachées,

notamment pour les camions, les véhicules utilitaires, et autres équipements mécaniques. L'entreprise a récemment inauguré une nouvelle usine dans la région de M'Sila, dont la production a démarré en mars. Cette usine vise à produire des pièces détachées pour les voitures particulières, les véhicules utilitaires, les tracteurs, ainsi que pour d'autres secteurs industriels. La stratégie de "Euro Motor" repose sur la réduction des importations de pièces détachées et la mise en place d'une production locale capable de répondre aux besoins du marché national. Actuellement, l'entreprise couvre environ 60% des besoins du marché algérien et prévoit d'augmenter cette part dans les années à venir. De plus, l'entreprise est en train de développer des partenariats avec des experts étrangers pour intégrer de nouvelles technologies dans ses procédés de fabrication.

## Le secteur de la production de carrosseries de véhicules : une autre avancée notable

Un autre secteur clé de l'industrie automobile algérienne est celui de la production de matériaux pour la fabrication de carrosseries de véhicules.

Le groupe "Tosyali Algérie", par exemple, a lancé la production de fer plat destiné aux structures de véhicules dans son usine située à Annaba. Cette production vise à couvrir les besoins des usines automobiles nationales et à réduire la dépendance du pays aux importations de matériaux. Tosyali a investi dans des capacités de production de 6,5 millions de tonnes de fer et d'acier chaque année, dont une partie importante est destinée aux secteurs de la construction automobile et des appareils ménagers.

Le groupe prévoit également d'étendre ses capacités de production entre 2025 et 2027, en incluant la production d'acier laminé à froid, de bobines galvanisées et de bobines prépeintes. Ces produits sont utilisés dans divers secteurs industriels, y compris la construction navale et la fabrication de structures métalliques.

## Vers un avenir prometteur pour l'industrie locale

Le secteur de l'industrie automobile et des pièces détachées en Algérie connaît une véritable mutation. De plus en plus d'entreprises locales se lancent dans la production, réduisant ainsi la dépendance du pays aux importations et ouvrant la voie à un avenir plus autonome. Toutefois, pour que cette dynamique se concrétise pleinement, il reste essentiel de renforcer la confiance dans les produits locaux et de faciliter l'accès à des financements et à des technologies de pointe. Les acteurs de cette révolution industrielle ont un rôle majeur à jouer dans la construction d'une industrie algérienne solide et compétitive sur la scène internationale.

H. M.

# Assiette fiscale, les grands chantiers de 2025

*Assiette fiscale, les grands chantiers de 2025 sont annoncés dans la loi de finances de l'année prochaine.*

À l'aube de la nouvelle année, l'élargissement de l'assiette fiscale s'impose comme un enjeu important de la politique économique nationale. Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a souligné, jeudi dernier, lors d'une rencontre avec les cadres de son département, la détermination du gouvernement à mettre en œuvre de manière rigoureuse de nouvelles mesures fiscales.

## Le minimum d'imposition IFU passe de 10.000 DA à 30.000 DA/an

La loi de finances 2025 a déjà prévu un ensemble de réformes majeures destinées à optimiser la collecte des recettes fiscales. Parmi les mesures emblématiques déjà annoncées figure l'extension du périmètre des activités exclues du régime de l'IFU (impôt forfaitaire unique). Cette disposition, qui entrera en application dans quelques jours, englobe désormais un éventail plus large de secteurs, incluant notamment les débits de boissons alcoolisées, les établissements de traiteurs, les agences de voyages et diverses activités de location. Une modification majeure



concerne le relèvement du minimum d'imposition en matière d'IFU, passant de 10.000 DA à 30.000 DA par an, tout en maintenant le seuil initial pour les autoentrepreneurs. Cette mesure s'accompagne d'une obligation de déclaration plus détaillée, incluant le revenu réalisé, les charges locatives et les charges de personnel.

## Les 3 axes de la réforme fiscale

En matière de réforme fiscale, les mesures prévues s'articulent autour de 3 axes principaux: la mobilisation des ressources, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, et la simplification des procédures administratives. Cette approche globale vise à améliorer le climat des affaires tout en garantissant

une meilleure équité fiscale. Il faut relever aussi un aspect particulièrement innovant de la réforme qui concerne la réintroduction de la procédure de contractualisation biennale en matière d'impôt forfaitaire unique (IFU), qui remplacera le régime déclaratif actuel. Cette mesure vise à établir un cadre plus stable et prévisible pour les contribuables tout en facilitant le travail de l'administration fiscale.

## Réforme fiscale efficace, élargir l'assiette et baisse des taux d'imposition

Par ailleurs, la révision des tarifs de la vignette automobile pour les véhicules de tourisme et utilitaires de 10 CV illustre la volonté d'adapter la fiscalité aux réalités économiques

actuelles, avec des augmentations significatives allant jusqu'à 25.000 DA pour les véhicules les plus récents. Mais les experts soulignent qu'une réforme fiscale efficace doit conjuguer l'élargissement de l'assiette fiscale avec une baisse stratégique des taux d'imposition. Cette approche équilibrée, souvent décrite comme la politique «de la carotte et du bâton», combine des mesures incitatives pour encourager la conformité volontaire avec des sanctions dissuasives contre la fraude.

## Autres taux d'imposition spécifiques

La loi prévoit également des ajustements significatifs des taux d'imposition, notamment pour certains secteurs spécifiques. Par exemple, l'impôt

complémentaire sur les bénéfices des sociétés sera porté à 31% pour les fabricants de tabac à fumer et à 20% pour les fabricants de tabacs à priser ou à mâcher. D'autres mesures notables incluent la révision à la hausse de la contribution de solidarité sur les importations (de 2% à 3%), l'augmentation de la taxe additionnelle sur les produits tabagiques (de 50 à 65 DA/paquet) et la majoration de la taxe foncière sur les propriétés secondaires non occupées (de 7% à 10%).

## Incitations financières pour intégrer l'informel dans le formel

Il faut dire que la modernisation de l'administration fiscale et la digitalisation des processus constituent des leviers essentiels pour améliorer l'efficacité du recouvrement des impôts. Ces efforts s'accompagnent d'un travail de fond sur le recensement de la population fiscale et la mise en place d'incitations financières pour encourager l'intégration progressive du secteur informel dans l'économie formelle. Néanmoins, la réussite de cette réforme fiscale repose sur sa capacité à rendre attractive la bancarisation des activités économiques. Cette transformation nécessite un engagement soutenu de l'administration fiscale, une communication claire auprès des contribuables et une application cohérente des nouvelles dispositions légales.

## Les efforts des douanes pour protéger l'économie

Un nouveau règlement limite le montant à 7.500 euros par passager, une seule fois par année civile, remplaçant l'ancienne disposition qui permettait de transporter cette somme à chaque voyage. Cette nouvelle mesure a été incomprise par certains voyageurs. Pour y remédier, un reportage s'impose afin d'expliquer les procédures douanières et de faciliter cette opération. Depuis 2016, le règlement n° 16-02 établissait des seuils précis pour l'importation et l'exportation de devises. L'importation n'était soumise à aucune limitation de montant. Désormais, la Banque d'Algérie, en sa qualité d'autorité monétaire, a introduit des modifications significatives concernant l'exportation des devises par les voyageurs résidents et non-résidents. Bien assistée et encadrée par l'institution douanière, cette avancée est indubitablement primordiale pour tous les intervenants concernés, tout en assurant un meilleur contrôle. D'après les voyageurs rencontrés jeudi dernier, en partance vers différentes destinations, ces derniers considèrent ce règlement comme modernisé et performant. «Notre pays affirme sa volonté de protéger son économie, c'est rassurant», affirme-t-on.

## Augmentation des allocations voyages

Omar et Mohamed apprécient cet accompagnement des citoyens dans leurs besoins légitimes en devises à l'étranger. D'autres encore se réjouissent de l'augmentation substantielle des allocations touristiques décidée par le président de la République, soulignant que c'est une «bouffée d'oxygène». Il s'agit d'une allocation touristique de 750 euros par voyageur algérien majeur et de 300 euros par voyageur algérien mineur, à compter de janvier 2025, ainsi que l'allocation du hadj de 1.000 dollars par pèlerin algérien, à compter de la prochaine saison du hadj, honorant ainsi l'un de ses principaux engagements visant à améliorer les standards de bien-être.

## ALCES, un nouveau système d'information

Le nouveau système d'information des douanes ALCES vise à simplifier les procédures douanières pour davantage de transparence dans les opérations du commerce extérieur, renforcer l'efficacité des mécanismes de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et douanière, ainsi que

sécuriser les données relatives aux échanges commerciaux.

Ce système, lancé en novembre 2023, inclut d'autres systèmes, notamment ceux dédiés au suivi des opérations de chargement, à la gestion des risques, aux déclarations douanières électroniques, au dédouanement électronique, à la gestion comptable des recettes et à la veille et au contrôle. Concernant «Alces voyageurs», il est important de savoir que le voyageur doit s'inscrire sur la plateforme numérique pour créer son propre compte.

## La déclaration de la monnaie légale et obligatoire

Il est utile de rappeler que la déclaration de la monnaie est une formalité légale et obligatoire, prévue par les dispositions de l'article 198 bis du code des douanes. Elle s'effectue par les voyageurs lors de leur entrée ou sortie du territoire national, auprès des bureaux des douanes d'entrée ou de sortie.

Les voyageurs souscrivent la déclaration de la monnaie principalement par voie électronique avant d'arriver au bureau des douanes. Toutefois, en application des nouvelles dispositions, toute fausse déclara-

tion expose le contrevenant à des sanctions conformément à la législation en vigueur.

## La numérisation des douanes

Le corps des douanes joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique économique, contribuant à la protection de l'économie nationale et des citoyens, à l'attraction des investissements, à la lutte contre la corruption et, par conséquent, à la construction de l'économie. La numérisation occupe une place prépondérante, notamment avec la concrétisation du système guichet unique, où toutes les données sont numérisées, rassure Djamel Bouchiouane, Inspecteur divisionnaire des Visites Voyageurs Douanes à l'aéroport international d'Alger. Face aux défis internes et externes, l'appareil douanier n'a pas lésiné sur les moyens pour appliquer rigoureusement le programme de numérisation lancé par le gouvernement. Cette numérisation vise aussi à sécuriser l'économie et le citoyen d'une part, et à mieux s'adapter aux développements technologiques et informatiques à l'échelle internationale, d'autre part.

MASCARA

# La pensée de Malek Bennabi mise en lumière

*Les participants à un Colloque intitulé "Lecture cognitive de la théorie de la civilisation chez Malek Bennabi", organisé samedi à Mascara, ont mis en lumière la pensée de Bennabi.*

Le professeur Djidel Omar de l'Université d'Alger 2 a souligné que la pensée de Malek Bennabi reposait sur l'analyse de la civilisation, qu'il définissait comme le lien entre la logique de l'idée et la logique de l'action.

Pour lui, le penseur met en évidence l'importance de la culture comme facteur essentiel pour activer le dialogue civilisationnel humain, ce qui l'a amené à accorder une grande importance à la culture et à l'interaction des cultures dans son projet civilisationnel. De son côté, le professeur Aliche Lamouri, de la même université, a indiqué que Malek Bennabi est l'une des figures majeures de la pensée en Algérie et dans le monde arabe et islamique.

Il a contribué par ses ouvrages à résoudre les problèmes de la civilisation et à formuler une idée de la culture arabe islamique, tout en se laissant influencer par les mouvements



réformistes arabes. Le chercheur Zeddour Mohamed Brahim Abdelfettah, spécialiste de l'histoire de la pensée de Malek Bennabi, a souligné que ce penseur ne s'est pas limité à écrire sur une époque ou un lieu spécifiques. Il l'a considéré comme étant animé par la volonté de restaurer la civilisation islamique à son apogée, tant sur le plan matériel que spirituel. Selon lui, cela ne pourrait être accom-

pli que par la formulation d'une vision claire dans ce cadre. Il a ajouté que Bennabi estime que la civilisation ne repose pas sur des éléments spécifiques, mais constitue un tout auquel tous les individus doivent participer. Elle est un concept global qui doit se manifester dans tous les aspects de la vie, le goût, la beauté, l'environnement, l'urbanisme, le comportement, les relations sociales, l'administration,

l'économie et la planification.

Il est à noter que ce Colloque a été organisé par le Club de la pensée intellectuelle et culturelle de la Maison de la Culture Abi Ras Ennaciri de Mascara, en présence de professeurs d'université et de chercheurs de la région.

GHARDAÏA

## Plus de 50 participants au camp hivernal thématique de l'astronomie

Pas moins de 51 élèves participent à la deuxième édition du camp hivernal thématique dédié à l'astronomie organisé dans la commune de Ghardaïa, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs.

Le programmes de cette manifestation scientifique organisée par l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse durant une semaine comprennent une panoplie d'activités, dont des ateliers,

des conférences scientifiques sur l'astronomie, animées par des spécialistes, a déclaré à l'APS le responsable du camp, Berghaid Abdelkarim.

Des travaux scientifiques préparés par les élèves seront également présentés lors de ce rendez-vous scientifique, dans l'objectif de valoriser leur créativité et de faire découvrir l'astronomie aux générations futures, a-t-il expliqué.

De son côté, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Ghardaïa, Hassan Yagoubi, a indiqué "que ce camp hivernal thématique est une occasion d'échanger des idées et des créativité entre les jeunes issus des wilayas de Tipasa et de Béjaïa".

La direction du secteur s'attelle également à accompagner les jeunes et soutenir leurs créativité scientifiques et techniques, a-t-il ajouté. Dans le cadre

de ce camp de jeunes, des expériences astronomiques seront réalisées par les participants, ainsi que l'observation des astres et études de découvertes.

Il s'agit aussi de mettre en valeur le patrimoine culturel que recèle la wilaya de Ghardaïa à travers des expositions de l'artisanat traditionnel, en sus des circuits touristiques, selon les organisateurs.

CONSTANTINE

## Le DGSN inaugure des structures opérationnelles et sociales de la police

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a présidé samedi à Constantine l'inauguration et le lancement de plusieurs projets de structures opérationnelles et sociales de la police.

Le DGSN a entamé sa visite dans la wilaya en compagnie du wali, Abdelkhalek Sayouda, et des cadres supérieurs de la Sûreté nationale par l'inauguration du siège de la 2e Sûreté urbaine de l'extension Ouest de l'unité de voisinage (UV14), à la cir-

conscription administrative Ali-Mendjeli, réalisé en six mois pour plus de 36,41 millions DA. Le même responsable a exhorté les services de la Sûreté à focaliser sur la prise en charge des préoccupations des citoyens et à les placer au centre de leur mission tout en assurant l'accompagnement de l'extension urbaine en cours dans les grands pôles urbains.

Il a également inauguré un hôtel de police (60 lits) à la même unité de voisinage baptisé du nom du chahid du

devoir national Hassi Khellaf, insistant à l'occasion sur la nécessité de fournir toutes les commodités pour le bien-être des résidents et leur permettre d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions.

Le DGSN a posé, en outre, à l'unité de voisinage 14 la première pierre du projet de réalisation prévue dans 16 mois de 250 logements promotionnels aidés (LPA) au profit des employés du corps de la police.

A la cité 4.000 logements de la com-

mune d'Aïn Abid, M. Badaoui a inauguré le siège de la 2e Sûreté urbaine.

Au terme de sa visite, le DGSN a présidé au siège de la wilaya une rencontre avec les cadres et fonctionnaires de la sûreté de wilaya, saluant les résultats obtenus sur le terrain et les invitant à déployer davantage d'efforts dans la lutte contre la criminalité en coordination avec tous les partenaires. Il a également réaffirmé l'impératif du bon accueil et orientation des citoyens.

## SANTÉ CARDIOVASCULAIRE

# Une petite friandise occasionnelle ne fait pas de mal

*Des scientifiques et nutritionnistes de la Lund University (Malmö, Suède) et de l'University of Copenhagen étudient l'impact du sucre sur le risque de maladie cardiovasculaire.*

Leur étude confirme que consommer trop de sucre ajouté augmente le risque d'accident vasculaire cérébral (AVC) ou d'anévrisme, mais que quelques friandises de temps à autres sont associées à un risque plus faible de maladies cardiovasculaires ! Cet effet bien-être n'est pas observé avec les boissons sucrées : ces boissons augmentent le risque d'AVC, d'insuffisance cardiaque et de fibrillation auriculaire.

L'un des auteurs, Suzanne Janzi, chercheur à l'Université de Lund décrit « la relation divergente entre les différentes sources de sucre ajouté et le risque de maladie cardiovasculaire : un contraste surprenant qui souligne l'importance de prendre en compte non seulement la quantité de sucre consommée, mais aussi sa source et son contexte de consommation ». Bien que la plupart des organismes de santé publique recommandent de limiter la consommation de sucre pour différentes raisons de santé (santé métabolique, dentaire...), il existe peu de preuves de l'impact de la consommation de sucre sur les maladies cardiovasculaires. Cette association doit donc faire l'objet d'une recherche, alors que les maladies cardiovasculaires restent la principale cause de décès et de maladie en Europe et dans



le monde, et que l'alimentation est aujourd'hui bien reconnue comme l'un des facteurs majeurs de bonne santé. L'étude analyse les données alimentaires de grandes études de cohorte, la Swedish Mammography Cohort et la Cohort of Swedish Men recueillies en 1997 et 2009, ce qui a permis aux scientifiques de surveiller l'alimentation des participants au fil du temps.

Cette analyse des données de 69.705 participants a pris en compte 3 catégories de consommation de sucre : Les participants ont été suivis jusqu'à leur

décès ou jusqu'à ce qu'ils reçoivent un diagnostic d'une des maladies cardiovasculaires ou jusqu'à la fin de la période de suivi en 2019. Au cours du suivi : 25.739 participants ont reçu un diagnostic de maladie cardiovasculaire ; la consommation de boissons sucrées est associée à l'incidence la plus élevée de maladies cardiovasculaires, notamment d'accident vasculaire cérébral ischémique, d'insuffisance cardiaque, de fibrillation auriculaire et d'anévrisme de l'aorte abdominale ; différentes maladies cardiovasculaires sont associées à différents

types de consommation de sucre. Cependant, plus globalement, l'augmentation du sucre en général augmente le risque d'AVC ischémique et d'anévrisme de l'aorte abdominale, ainsi que le risque d'insuffisance cardiaque chez les participants avec IMC normal ; de manière surprenante, le risque le plus élevé de résultat négatif pour la santé cardiovasculaire apparaît dans la catégorie de consommation la plus faible de friandises ; la consommation occasionnelle de friandises est en effet associée à de meilleurs résultats que l'absence totale de friandises.

## ALIMENTS POUR BÉBÉ

## La menace métabolique de l'ultra-transformé



Cette étude, publiée dans la revue *Nutrients*, lance un signal d'alarme aux parents, aux pédiatres et aux décideurs politiques face aux allégations trompeuses concernant les aliments pour bébés, et, dans la réalité, face à leur composition majoritairement non conforme aux besoins nutritionnels du petit enfant. Ainsi, l'équipe de biologistes et de nutritionnistes du George Institute for Global Health (Sydney) révèle que -sur le marché américain du moins- 60 % des aliments pour nourrissons et tout-petits ne répondent pas aux recommandations nutritionnelles. Aucun des produits pour bébé analysés ne répond, non plus, aux exigences promotionnelles fixées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'étude a évalué précisément la composition de 651 produits alimentaires pour nourrissons et tout-petits vendus

dans les 10 plus grandes chaînes de produits alimentaires américaines. Cette analyse des nutriments et ingrédients, révèle que :

- 70% de ces aliments pour bébés ne répondent pas aux besoins en protéines ;
- 44% dépassent les apports en sucre total recommandés ;
- 25% ne répondent pas aux besoins en calories ;
- 20% dépassent les apports en sodium recommandés.

Les sachets d'aliments pour bébés sont les produits qui connaissent la croissance la plus rapide du secteur, avec une augmentation de 900% des ventes sur ces 13 dernières années. Or, ces sachets sont classés parmi les produits les plus nocifs pour la santé, moins de 7% d'entre eux respectant les recommandations en matière de sucre total.

MAROC, RÉPRESSION EXERCÉE CONTRE LES DÉFENSEURS DE LA PALESTINE ET LES OPPOSANTS À LA NORMALISATION

# Le Makhzen épinglé

*Le mouvement BDS Maroc (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) a fermement condamné, dans un communiqué, toutes les formes de répression et d'intimidation employées par les autorités marocaines pour faire taire les militants opposés à toute forme de normalisation avec l'entité sioniste.*

Les réactions dénonçant la criminalisation par les autorités du Makhzen des défenseurs du peuple palestinien et des opposants à la normalisation avec l'entité sioniste occupante se multiplient, suite à la condamnation de 13 militants à six mois de prison avec sursis et à une amende, au moment où le Maroc préside actuellement le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, suscitant des interrogations sur la capacité d'un tel Etat à défendre les droits humains au niveau mondial alors qu'il les bafoue sur son propre territoire.

Dans ce contexte, le mouvement BDS Maroc (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) a fermement condamné, dans un communiqué, toutes les formes de répression et d'intimidation employées par les autorités marocaines pour faire taire les militants opposés à toute forme de normalisation avec l'entité sioniste. Le mouvement a exigé du Makhzen qu'il abandonne sans condition toutes les poursuites engagées contre ces militants. Exprimant sa solidarité inconditionnelle avec les militants du Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation et dénonçant les condamnations iniques prononcées à leur rencontre, le BDS Maroc a déclaré que « ces procès révèlent l'hypocrisie des discours officiels prétendant soutenir la cause palestinienne, tout en nouant des alliances militaires avec l'occupant et en réprimant ceux qui s'y opposent ». Le mouvement BDS Maroc a réaffirmé son engagement à faire face à



l'occupation sur tous les fronts en appelant au boycott à tous les niveaux et à l'imposition de sanctions jusqu'à ce que le peuple palestinien recouvre sa liberté et établisse son Etat indépendant avec El Qods pour capitale. De son côté, le Groupe d'action nationale pour la Palestine a dénoncé, dans un communiqué, les condamnations iniques à l'encontre des 13 opposants à la normalisation, qualifiant ces décisions d'atteintes graves à la liberté d'expression, au droit de manifester pacifiquement et aux droits fondamentaux. Le communiqué a également souligné « le paradoxe juridique flagrant où les poursuites contre les individus soutenant l'entité sioniste restent sans suites, malgré des plaintes documentées déposées par des organisations civiles, sans que les procédures judiciaires nécessaires ne soient mises en œuvre ».

Le groupe a exprimé son rejet total de ces condamnations injustes, réaffirmant sa solidarité avec ces militants qui incarnent la voix du peuple marocain libre et son rejet catégorique de la normalisation. Il a salué leur rôle dans la dénonciation des complices de l'occupation et des crimes odieux perpétrés contre les innocents palestiniens, dans le cadre d'une politique de génocide et de nettoyage ethnique condam-

née par la communauté internationale.

## Comment le Maroc peut-il présider le Conseil des droits de l'Homme tout en réprimant les libertés ?

Le Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation a tenu, vendredi soir, une conférence de presse pour évoquer les arrestations et les procès ciblant ses militants et ses activités en faveur de la lutte palestinienne. Ces pratiques se veulent une criminalisation effective de l'opposition à la normalisation et du soutien au peuple palestinien.

Le Front a rappelé que cela se produit alors que le Maroc préside le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, soulevant de sérieuses questions sur la crédibilité d'un Etat qui ne respecte pas les droits humains sur son propre sol.

Il a exprimé sa fierté envers la position constante et de principe du peuple marocain soutenant le droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant avec El Qods comme capitale.

Le Front marocain a également condamné les restrictions et les répressions visant les opposants à la normalisation et les défenseurs de la cause palestinienne, ainsi que l'interdiction et la répression de plusieurs manifestations pacifiques organisées

par le Front dans certaines villes marocaines. Ces violations, a-t-il rappelé, se sont intensifiées depuis sa création le 28 février 2021, particulièrement après la signature de l'accord de normalisation avec l'entité sioniste occupante. L'avocat et militant des droits humains Mohamed El Ghafri a, quant à lui, dénoncé cette condamnation rendue jeudi 26 décembre 2024 par la justice du makhzen, la qualifiant non seulement d'injuste et de sévère, mais également de tentative de limiter les activités militantes du Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation. « Ce jugement nous signifie clairement : ne vous solidarisez pas avec le peuple palestinien, sous peine de subir des procès similaires », a-t-il regretté. Pour sa part, l'activiste des droits de l'Homme Abou Chitaa Messaif a déclaré que le jour où ces condamnations ont été prononcées contre les opposants à la normalisation « marque un nouvel épisode sombre pour le pays, faisant écho au "jour funeste" de la signature de l'accord de normalisation le 22 décembre 2020. Le soutien à la cause palestinienne et l'opposition à la normalisation se poursuivront jusqu'à leur abolition », a-t-il conclu.

R. I. / Agences

GAZA

## Plusieurs martyrs et blessés à la suite d'attaques de l'aviation sioniste

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs samedi soir lors d'attaques de l'entité sioniste sur différents endroits de l'enclave palestinienne de Ghaza, a rapporté hier l'agence Wafa.

Trois Palestiniens sont tombés en martyrs lors d'un raid lancé par des avions de l'entité sioniste sur une maison de la rue Al-Nafaq au nord-ouest de la ville de Ghaza, alors que d'autres ont été blessés, dont des femmes et des enfants, précise Wafa.

Durant la même soirée de samedi, deux Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lorsque des avions de l'occupant sioniste ont bombardé un groupe de Palestiniens dans la rue Al-Jalaa, à l'ouest de la ville de Ghaza.

Les avions de l'entité sioniste ont également lancé un raid sur une maison à Jabalia al-Balad, au nord de la bande de Ghaza, faisant un certain nombre de martyrs et de blessés, alors que

dans le sud de la bande de Ghaza, un certain nombre de Palestiniens ont été blessés lors d'un raid lancé par l'aviation sioniste contre une maison dans la région de Qaizan al-Najjar, au sud de Khan Younés.

La journée de samedi a été, d'autre part, marquée par le martyr de dizaines de Palestiniens lors d'attaques sionistes dans la journée sur les infrastructures sanitaires et les maisons des Palestiniens, après l'incendie

vendredi de l'hôpital Kamal-Adwan à Ghaza, un acte criminel qui confirme le génocide en cours dans l'enclave palestinienne, martyrisée depuis le 7 octobre 2023.

Le bilan de cette agression sioniste qui a pris le forme d'un génocide contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 45.484 martyrs et 108.090 blessés, ont indiqué, samedi, les autorités palestiniennes de la santé, rappelle-t-on.

R. I. / Agences

MILAN AC

## Fonseca : "Bennacer est prêt, mais..."

L'entraîneur du Milan AC, Paulo Fonseca, a parlé des dernières nouvelles concernant l'état de santé de son joueur, le milieu de terrain algérien Ismaël Bennacer, qui revient d'une blessure.

Lors d'une conférence de presse samedi, avant le match contre l'AS Roma en Serie A

Fonseca a déclaré : "Bennacer est dans une bonne condition physique et il est prêt à jouer, mais sa forme physique ne lui permet pas encore de disputer un match complet."

Il a ajouté : "Le joueur est très motivé et travaille avec sérieux. Il a apporté une énergie positive au sein du club, et actuellement, je le considère comme un élément important de l'équipe grâce à son énergie et son intensité à l'entraînement."

Fonseca a également souligné : "Nous ne voulons pas prendre de risques avec lui. Il est important de gérer son retour aux compétitions officielles de manière progressive."

COUPE DU GOLFE

## L'entraîneur Ould Ali mène le Yémen à sa première victoire

L'entraîneur algérien Nourredine Ould Ali a conduit l'équipe du Yémen, ce samedi, à sa première victoire historique dans le cadre de la Coupe du Golfe des nations. Le Yémen a battu l'équipe du Bahreïn sur un score de 2-1 lors de la dernière journée de la phase de groupes (groupe B) de la Coupe du Golfe 2024.

Malgré une élimination de la compétition après avoir perdu contre l'Irak et l'Arabie saoudite, l'entraîneur algérien, Ould Ali, a offert au Yémen sa première victoire en Coupe du Golfe, depuis sa participation au tournoi en 2003.



FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE NATATION

# Nasreddine Zahafi réélu à la tête de la FAN

*Le président sortant de la Fédération algérienne de natation Nasreddine Zahafi a été réélu à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2024-2028, lors de l'Assemblée générale électorale, tenue samedi au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger.*

**S**eul candidat à sa propre succession, Zahafi a obtenu 50 voix contre trois non et deux bulletins nuls.

Les membres de l'AGE ont également procédé à l'élection des membres du nouveau bureau fédéral de la Fédération algérienne de natation.

Pour rappel, les membres



de l'assemblée générale, réunis le 16 décembre der-

bilans moral et financier de l'année 2024 et du mandat olympique écoulé (2021-2024).

Lors du dernier mandat olympique (2021-2024), la Fédération algérienne de natation a connu trois présidents qui se sont succédé à la tête de l'instance : Abdelhakim Boughadou (élu en 2021), puis Yahia Chérif Mohamed (septembre 2023) et Nasreddine Zahafi (mars 2024).

**Composition du nouveau bureau fédéral de la FAN :**

**Président :** Nasreddine Zahafi

**Membres :** Benadoun Nadia, Laroui Madjid, Koulib Azzedine, Sayah Malik, Riache Samir, Amimour Farid, Guettari Farès

Mohamed Ali, Benkedara Sid Ahmed, Zergoune Mohamed, Aferdes Ahmed Hamza.

LIGUE 1 MOBILIS

## Zaoui : "Certains de nos joueurs sont ignorés médiatiquement"

L'entraîneur de l'Olympique de Chlef, Samir Zaoui, a demandé aux médias de mettre en lumière les joueurs de son équipe qui se sont distingués cette saison en Ligue professionnelle, estimant que beaucoup d'entre eux sont ignorés médiatiquement en raison de leur appartenance à des clubs non basés dans les grandes villes.

Dans une déclaration après la victoire de son équipe face à la Jeunesse de Kabylie (1-0), Zaoui a affirmé : "Je vais parler sans régionalisme... Dans les grands clubs, quand un joueur brille dans un match, tous les médias se concentrent sur lui." Et d'ajouter : "Nous avons au moins trois joueurs qui méritent d'être évoqués, à savoir Farhi, Abada et le gardien Megadhel.

Ces joueurs offrent des performances exceptionnelles cette saison et il est important qu'on parle d'eux."

Zaoui a poursuivi : "Par exemple, lors du match contre la Jeunesse de Kabylie, le défenseur Abada a réalisé une excellente performance et a bien fait son travail sur le terrain. Il mérite une reconnaissance médiatique pour cela."

Il a aussi souligné que si ses joueurs les plus brillants de la saison étaient appelés en sélection nationale, cela leur donnerait une confiance supplémentaire pour continuer à performer. "Si ces joueurs sont appelés en équipe nationale, cela leur donnera toute la confiance nécessaire pour continuer à briller", a-t-il déclaré.

Zaoui a insisté sur le fait que certains joueurs, même dans des clubs comme l'Olympique de Chlef, devraient recevoir leur juste part de reconnaissance médiatique. "Il ne faut pas qu'un joueur soit dans un club de la capitale pour qu'on parle de lui dans les médias. Un joueur dans un club comme l'Olympique de Chlef peut aussi bénéficier d'une couverture médiatique s'il le mérite."

Zaoui a ainsi souligné que la question ne concerne pas l'emplacement du club, mais la qualité des joueurs et leur performance sur le terrain, insistant sur le fait que chaque joueur qui brille et offre de bonnes prestations mérite une couverture médiatique, peu importe le club auquel il appartient.

EQUIPE NATIONAL

## La CAF salut le parcours de Petkovic

La Confédération africaine de football (CAF) a salué le parcours de l'équipe nationale algérienne sous la direction du nouveau sélectionneur, l'entraîneur serbe Vladimir Petkovic, soulignant sa capacité à redonner de l'éclat aux Fennecs. L'Algérie a terminé les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2025 invain-

cue, avec 16 points, après cinq victoires et un match nul à l'extérieur. Dans son rapport, l'instance dirigeante du football africain a précisé que les éliminatoires du Mondial 2026 ont été un début difficile pour Petkovic, avec une défaite à domicile. Cependant, sous sa houlette, les Fennecs ont rapidement rectifié le tir

en remportant un match à l'extérieur contre l'Ouganda.

En conclusion, la CAF a indiqué que l'équipe algérienne cherchera à poursuivre sur sa lancée en 2025, avec l'objectif d'atteindre la Coupe du Monde, en s'appuyant sur un groupe jeune et talentueux.

**MAURICE LE CHAT FABULEUX**

21h05



Maurice le chat fabuleux arrive dans une nouvelle ville, avec ses compères les rats. Un seul but : arnaquer tout le monde, puis ronronner sur un confortable tas de pièces d'or. Mais, à leur arrivée, des événements mystérieux et magiques troublent leur plan. Rien ne se passe comme prévu et ils décident de mener l'enquête. Démarre alors une grande aventure pour cette petite bande poilue. Malgré un graphisme perfectible, ce conte, inspiré par une œuvre de Terry Pratchett, s'avère réussi et souvent drôle.

**SOS GARAGE BERTRANGE**

21h10



Bruno est un garagiste à la tête de son garage en Moselle depuis 15 ans. Après avoir exercé pendant cinq ans dans le garage de son père, leur relation se détériore et Bruno décide de s'installer seul. Plus tard, la relation entre les deux hommes s'améliore et Bruno envisage de retourner aider son père. Malheureusement, son père décède et Bruno reprend le garage. Il est cependant incapable de le vider seul et de rénover les lieux qui n'ont pas évolué depuis 35 ans. Vincent et Thierry vont tenter de réhabiliter le garage afin de permettre à Bruno d'entamer une nouvelle page.

**ZORRO**

21h10



Diego ayant abandonné son foyer, Zorro s'installe à l'hacienda De La Vega pour vivre pleinement sa passion amoureuse avec Gabriella. Mais rapidement l'argent vient à manquer et les deux amants cherchent désespérément une solution pour en trouver. Pour subvenir à leurs besoins, Zorro est finalement contraint de jouer son propre rôle dans un spectacle monté par Don Emmanuel dans son casino. Mais le succès lui monte vite à la tête. La relation entre le justicier et Gabriella devient tendue. Zorro monte alors un stratagème pour faire disparaître son existence.

**LES ENQUÊTES DU DÉPARTEMENT V : PROMESSE**

21h11



Rose Knudsen est chargée par Carl Mørck de se rendre au pot de départ de Christian Habersaat, un officier de police qui prend sa retraite. En pleine cérémonie, celui-ci pointe son arme sur un de ses collègues, Henrik Bak, lui ordonnant de filmer la scène qui va suivre. Il montre alors la paume de sa main sur laquelle est écrit « Carl Mørck », avant de se suicider. Knudsen annonce la nouvelle à Mørck, qui décide de la rejoindre pour les funérailles de Habersaat. Il lui explique en chemin que le policier travaillait sans répit depuis des années sur le meurtre d'Alberte Schneider, une jeune femme de 21 ans. L'affaire reste non élucidée.



# LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

**CERTAINS L'AIMENT CHAUD**

20h55



À Chicago, pendant l'hiver 1929, Joe et Jerry, deux musiciens au chômage, assistent par hasard à un règlement de comptes entre bandes rivales. Pris en chasse par les hommes du caïd Spats Colombo, ils se travestissent et intègrent un orchestre de jazz féminin qui part en tournée en Floride. Dans le train, les deux hommes, rebaptisés Daphné et Joséphine, sympathisent avec la délicieuse chanteuse Sugar Kowalczyk. Tandis que Joe tente de séduire cette vamp un brin naïve, Jerry est courtisé par Osgood Fielding III, un milliardaire prêt à tout pour l'épouser.

**LES TRÉSORS DES AMBASSADES PARISIENNES**

21h05



À Paris, les ambassades sont des lieux d'exception où se mêlent diplomatie et histoire. Un gros plan est ici fait sur certaines de ces bâtisses qui représentent de véritables trésors d'architecture, telles que l'Hôtel de Monaco, qui abrite la diplomatie polonaise, l'Hôtel de Boisgelin, où siège l'ambassadeur italien, ou encore l'Hôtel de Béhague, fief de la diplomatie roumaine. Sophie Jovillard part à la découverte de ces hôtels particuliers avec, notamment, une visite du Quai d'Orsay, l'hôtel du ministre des Affaires étrangères, qui se dévoile aux caméras pour la première fois.

**QI : LE GRAND TEST**

21h10



Des candidats évaluent leur quotient intellectuel en répondant à une soixantaine de questions. Ces derniers sont répartis en quatre groupes de personnes : les ingénieurs, les coachs sportifs, les tatoués et les jumeaux. Un de ces groupements a-t-il plus de jugeote et de logique qu'un autre ? Stéphane Rotenberg et Mac Lesggy décortiquent les réponses de ces anonymes qui affrontent une autre équipe composée de quatre célébrités. Les comédiens Julie Ferrier, Gil Alma et Arié Elmaleh, ainsi que l'ex-Miss France, Iris Mittenaere, testent eux aussi leurs connaissances.

**CRIMES MORTS SUSPECTES DANS LE GRAND-EST**

21h05



À Bâle-Mulhouse, Jean, contrôleur aérien, est retrouvé mort au 11ème étage de la tour de contrôle de l'aéroport où il travaillait. Il a été poignardé, ce qui suscite beaucoup de questions sur la mort de cet homme en apparence sans histoires. À Épernay, Frédéric, vigneron, mène une vie paisible au sein d'une famille aimante et unie. Cependant, il avoue être inquiet de la présence de l'ex petit-ami de sa nouvelle compagne. Un jour, il disparaît de son appartement et plus personne n'aura de ses nouvelles.

Web : www.lemidi-dz.com

# MIDI LIBRE

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56  
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56  
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUROL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup> - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:29
Dohr	12:51
Asr	15:25
Maghreb	17:43
Icha	19:12

## CRASH EN CORÉE DU SUD 179 MORTS ET DEUX RESCAPÉS

**A** l'exception de deux survivants au crash en Corée du Sud de la compagnie Jeju Air, les 179 personnes à bord sont désormais confirmées mortes, ont annoncé hier les pompiers sud-coréens.

«Sur les 179 morts, 65 ont été identifiés», ont indiqué les pompiers, précisant que les prélèvements ADN étaient en cours. Les survivants sont deux membres d'équipage, qui ont été secourus de l'avion, qui a pris feu après son atterrissage d'urgence. Selon les autorités, l'accident du vol JJA-2216, l'un des plus meurtriers de l'histoire de la Corée du Sud, s'est produit dimanche à 09H03 (00H03 GMT).

L'avion transportait 175 passagers, dont deux de nationalité thaïlandaise, et six membres d'équipage entre Bangkok et Muan, ville située à environ 290 kilomètres au sud de la capitale Séoul.

«La cause de l'accident est présumée être une collision avec des oiseaux combinée à des conditions météorologiques défavorables. Cependant, la cause exacte sera annoncée à l'issue d'une enquête», a déclaré Lee Jeong-hyun, chef de la caserne de



pompiers de Muan, lors d'un point de presse.

Une vidéo diffusée par la chaîne locale MBC montre l'appareil en train d'atterrir avec de la fumée s'échappant des moteurs. L'avion heurte un mur en bout de piste et

est immédiatement englouti par les flammes.

Le président par intérim sud-coréen, Choi Sang-mok, a annoncé un deuil national de sept jours à compter de ce dimanche après ce crash.

### FAG Dahbia Ayad nouvelle présidente

Dahbia Ayad a été élue présidente de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG) pour le mandat olympique 2025-2028, lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) tenue samedi à la salle des Conférences «Rabah Chebah» du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger.

La nouvelle présidente a obtenu 20 voix, contre 16 pour l'autre candidat, Rabah Mekachi. «Je suis très contente aujourd'hui de mon élection et je remercie les membres de l'Assemblée pour la confiance qu'ils ont voulu placer en nous (présidente et membres du bureau fédéral). On fera, tous ensemble, notre possible pour relever davantage le niveau de la gymnastique et continuer dans la lancée des résultats obtenus jusqu'ici, par notre championne olympique et du monde Kaylia Nemour. Le meilleur est à venir», a déclaré Mme Ayad.



### ACCIDENTS DE LA ROUTE

**6 morts et 188 blessés  
en 24 heures**



Six (6) personnes sont décédées et 188 autres ont été blessées, dans des accidents de la route, enregistrés au cours des dernières 24 heures, à travers plusieurs wilayas du pays, indique, dimanche, un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Médéa, avec 3 personnes décédées et 8 autres blessées respectivement dans deux accidents de la circulation survenus à Ain Boussif et Seghouane, précise la même source.

La Protection civile est également intervenue pour prodiguer des soins de première urgence à 46 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans plusieurs wilayas, déplorant le décès de 2 personnes intoxiquées par le même gaz à Kouba (Alger). Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers à travers la wilaya de M'sila, Médéa et Batna, ayant causé des brûlures de 2ème et 3ème degrés à 2 personnes à Batna.

### 17<sup>e</sup> FNTF

## LE TNA ENTRE EN COMPÉTITION AVEC LE SPECTACLE, «AQD EL DJOUHAR»

Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) est entré, samedi soir à Alger, en compétition du 17<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel (FNTF), avec «Aqd El Djouhar» (le collier de perles), une épopée historique qui a plongé le nombreux public présent, dans les profondeurs de l'Histoire.

Mis en scène dans une conception contemporaine, par Haïder Benhassine sur des extraits tirés du texte de la dramaturgie éponyme du regretté M'Hamed Benguettaf (1939-2014), le spectacle, accueilli au TNA, a également été programmé à l'occasion des célébrations du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération.

Plusieurs événements indépendants entre eux ayant marqué l'histoire d'Algérie, depuis les premières résistances populaires à l'occupant français, ont été restitués dans un genre contemporain actualisé, conduit par une vingtaine d'artistes, entre comédiennes, comédiens, ballerines et danseurs. Dédié à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie depuis les quelques années qui ont suivi l'invasion française en 1830 déjà, le texte de M'Hamed Benguettaf est doté de la «dimension Brechtienne» - Bertolt Brecht, (1898-1956) dramaturge, metteur en scène, écrivain et poète allemand connu pour son opposition à la «poétique» qui, selon lui, décroche le comédien du personnage qu'il interprète. Théâtre dans le théâtre, les artistes, en situation de répétition et de préparation de cette illustre épopée ont brillé de maîtrise et de professionnalisme, s'investissant pleinement dans leurs personnages respectifs dans un espace scénique quasi vide et entièrement ouvert, laissant apparaître les penderies des comédiens où leurs différents

costumes de scènes étaient accrochés. Occupant tous les espaces de la scène, et entretenant des échanges au rythme ascendant et soutenu, les comédiennes et les comédiens ont reconstitué les extraits de textes choisis.

Parmi les comédiens et danseurs qui ont raconté la gloire des valeureux Martyrs, Sifeddine Bouha, Bouhadjar Boutchiche, Ghazel Laloui, Djaffar Benhalilou, Hichem Guergah, Hadjer Seraoui, Faziza Chemakh, Hakim Guemroud, Mounira Rouidji Fissa, Abdelkrim Beriber, Fouad Zahed, Khelifa Benbrahim Rachid, Salaheddine Khaldi, Ahcène Bellazreg, et Ikram Iflis.

La scénographie, signée par le metteur en scène et Abdelghani Mazouz, s'est basée sur une scène quasi vide, ce qui suppose la densité du texte qui s'est suffi à lui-même et un espace entièrement ouvert, soumis à un éclairage judicieux qui a créé les atmo-

sphères adéquates à chacune des situations du spectacle.

Conçues dans une gestuelle et des mouvements empreints des scènes d'exactions, de violence et de brutalité commises par l'armée coloniale française à l'égard des populations autochtones, les chorégraphies de Youcef Meftah ont été des plus concluantes, car illustrant parfaitement les situations d'oppression et de persécution proposées.

La bande son et musique, signée Bahr Bensalem, a également été d'un apport hautement favorable à la trame, avec notamment, une illustration au fait des tableaux et des chorégraphies suggérés.

Dans la solennité de l'instant, le public, tenu en haleine, a savouré tous les moments du spectacle, applaudissant longtemps les artistes à l'issue de la représentation, produite par le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi.

